

passant de 6.6% en 1961 à 7.4% en 1971. Ceci reflète une légère augmentation du nombre de familles «brisées» au Canada, peut-être en partie à cause des modifications récentes apportées aux lois sur le divorce étant donné que le pourcentage des femmes à la tête de familles monoparentales a augmenté dans les groupes d'âge 25-34 ans et 35-44 ans, et c'est à ces âges que les divorces sont le plus fréquents.

Familles selon la langue maternelle du chef. Le tableau 4.29 donne la répartition des familles selon la langue maternelle du chef, pour le Canada et pour les provinces. Aux fins du recensement, la langue maternelle est définie comme étant «la première langue apprise et encore comprise». Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, le pourcentage des chefs de famille ayant déclaré le français ou l'anglais comme langue maternelle lors du recensement de 1971 a évolué de façon générale dans le même sens que la population globale. Par exemple, 60.2% de la population canadienne a déclaré l'anglais comme langue maternelle, à comparer à 57.2% de tous les chefs de famille. Les pourcentages correspondants pour le français étaient de 26.9% et 25.6%. Par ailleurs, 13.0% seulement de la population et 17.2% des chefs de famille ont déclaré des langues maternelles autres que le français ou l'anglais.

Enfants dans les familles. En 1971, il y avait 8.8 millions d'enfants dans les familles. Ce chiffre se limite par définition aux enfants jamais mariés âgés de moins de 25 ans qui vivaient avec leurs parents ou tuteurs au moment du recensement. Ces enfants sont répartis au tableau 4.30 entre plusieurs groupes d'âge correspondant grosso modo aux enfants d'âge préscolaire (en dessous de 6 ans), en âge de fréquenter l'école primaire (6-14 ans), en âge de fréquenter l'école secondaire (15-18 ans), et en âge de fréquenter l'université ou de travailler (19-24 ans).

La baisse de la natalité se reflète de façon spectaculaire dans les augmentations proportionnelles d'enfants dans les familles au cours de la période 1966-71. Au cours de ces cinq années, les enfants dans les familles appartenant au groupe d'âge 19-24 ans ont augmenté de 20.2%, ceux du groupe 15-18 ans de 16.9% et ceux du groupe 6-14 ans de 5.8% seulement, tandis que ceux appartenant au groupe des moins de 6 ans ont diminué de 16.2%. Pour l'ensemble des groupes d'âge, on a enregistré au cours de la période 1961-66 une augmentation numérique de 11.5% (de 7.8 millions à 8.7 millions), comparativement à une augmentation de 2.2% seulement (de 8.7 millions à 8.8 millions) pendant la période 1966-71.

4.5 Les faits d'état civil et l'évolution démographique

La statistique de l'état civil constitue un facteur indispensable dans l'interprétation de l'évolution démographique. Elle fournit une mesure du rythme de l'accroissement naturel de la population (naissances moins décès) et du taux de nuptialité et de fécondité des femmes. À ce titre, elle contribue pour beaucoup à expliquer les tendances de l'accroissement et de la composition de la population décrites dans les sections précédentes de ce chapitre. Ces faits d'état civil se reflètent dans les statistiques établies d'après les registres de naissances, décès, mariages et divorces des provinces et territoires du Canada.

4.5.1 Rétrospective des statistiques de l'état civil

L'*Annuaire du Canada 1948-49* donne, aux pages 195-198, l'historique de la collecte des statistiques de l'état civil au Canada. Dans la présente édition, la plupart des tableaux indiquant les tendances portent sur des années récentes, remontant jusqu'à 1951. La publication annuelle intitulée *Statistique de l'état civil, Rapport préliminaire* (n° 84-201 au catalogue) comprend une récapitulation chronologique des statistiques de l'état civil pour le Canada et les provinces à partir de 1921. Quant aux Sections 4.6.1, 4.6.3 et 4.7.1 du présent chapitre, elles donnent des estimations approximatives des taux de natalité, d'accroissement naturel et de mortalité par décennie, remontant jusqu'au milieu des années 1800.

4.5.2 Sommaire des principales données

Le tableau 4.31 résume les principales statistiques de l'état civil des années 1971 et 1972 pour le Canada, les provinces et les territoires, avec des chiffres comparatifs par périodes quinquennales remontant à 1951-55. Le tableau 4.32 fournit des données semblables pour les agglomérations urbaines de 50,000 habitants et plus, pour 1972, avec les moyennes comparatives pour 1966-70 et 1961-65. Pour plus de renseignements sur tous les aspects de la statistique courante de l'état civil résumée dans ces tableaux, et notamment des analyses de l'évolution récente, on peut consulter le bulletin annuel intitulé *Statistique de l'état civil* (n° 84-202 au catalogue), ainsi que la publication *Causes de décès* (n° 84-203 au catalogue), et d'autres